



Conseil numérique

Une collaboration interprofessionnelle au service des patients

Qu'est-ce que le conseil numérique?

Le conseil numérique est un mode de communication asynchrone entre les médecins de la première ligne, les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) et les médecins spécialistes.

Il s'agit d'une forme de téléexpertise permettant aux omnipraticiens de poser une question précise sur un cas spécifique à un spécialiste afin de mieux évaluer la nécessité d'une consultation en médecine spécialisée.

Des avantages pour les patients comme pour les médecins!



Sécurité accrue pour les patients



Confirmation du plan d'action établi pour le patient dans 38 % des cas et établissement d'un nouveau plan dans 58 % des cas



Amélioration de l'expérience de soins et meilleure prise en charge



Réduction de 40 % des consultations en soins spécialisés, évitant des déplacements inutiles aux patients et améliorant l'accès aux soins spécialisés pour les patients en ayant réellement besoin



Partage des connaissances



Obtention de conseils ayant une haute valeur éducative pour 92 % des demandeurs



Accès rapide à l'expertise médicale



Réception d'une réponse d'un médecin spécialiste dans un délai maximal de 7 jours
(Temps moyen durant la phase pilote : 4 jours)

Données recueillies dans le cadre du projet pilote eConsult Québec réalisé entre 2017 et 2021.